

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 05.12.2017	Heure 13h10	Numéro 17.147	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral-PDC

Titre : Annonce de la fermeture de l'antenne neuchâteloise de la Haute école de musique

Contenu :

La population et, avec elle, les député-e-s au Grand Conseil neuchâtelois ont appris par voie de presse la décision brutale et désastreuse, en termes d'image et quant à ses conséquences, prise par le Conseil d'État de fermer l'antenne neuchâteloise de la Haute école de musique.

C'est également par voie de presse qu'ils apprennent que trois scénarii pour envisager l'avenir de l'institution sur sol neuchâtelois auraient été élaborés. Apparemment, ces variantes n'auraient pas été discutées et seule la fermeture aurait été envisagée.

Le Conseil d'État peut-il nous dire quelle alternative existe à une fermeture pure et simple de l'antenne neuchâteloise et peut-il nous indiquer quelles démarches pourraient être entreprises dans les prochaines semaines afin qu'une telle alternative puisse rapidement être envisagée ?

Développement :

La décision brutale du Conseil d'État de fermer l'antenne de la Haute école de musique a provoqué un profond émoi, bien au-delà des milieux directement concernés. Le dégât d'image est déjà là, et il sera inévitablement suivi de conséquences très concrètes en termes d'appauvrissements culturel, économique et social, si la mesure n'est pas rapidement corrigée.

Il est particulièrement choquant de constater que l'annonce officielle de cette fermeture est présentée presque comme une « mesure-phare » d'un programme de législature mettant l'accent sur l'attractivité du canton, alors qu'elle porte sur un montant brut de 2,2 millions de francs par année et ne permettrait dans le meilleur des cas qu'une amélioration nette, sur le plan comptable uniquement, de quelques centaines de milliers de francs, largement contrebalancés par une perte d'attractivité du canton sur le long terme.

En gros, c'est un magnifique auto-but sur les deux plans que le plan de législature proposé veut mettre en valeur, à savoir le redressement financier du canton et l'amélioration de son attractivité.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Mireille Tissot-Daguette

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Mauro Moruzzi	Blaise Fivaz	Jan Homberger
Alain Marti	Jennifer Hirter	